Notice d’emploi

Thema Condens

AS 48-A (E-BE)
AS 65-A (E-BE)

BE (fr)

Sommaire

1 Sécurité ... 3
1.1 Mises en garde relatives aux opérations ... 3
1.2 Utilisation conforme ... 3
1.3 Consignes générales de sécurité ... 4
2 Remarques relatives à la documentation ... 8
2.1 Respect des documents complémentaires applicables ... 8
2.2 Conservation des documents ... 8
2.3 Validité de la notice ... 8
3 Description du produit ... 8
3.1 Structure du produit ... 8
3.2 Éléments de commande ... 8
3.3 Symboles affichés ... 9
3.4 Protection de l'installation de chauffage contre le gel ... 9
3.5 Plaque signalétique ... 9
3.6 Marquage CE ... 10
4 Fonctionnement ... 10
4.1 Concept de commande ... 10
4.2 Niveaux de commande et d'affichage ... 11
4.3 Affichage de base ... 11
4.4 Mise en marche du produit ... 11
4.5 Ouverture des dispositifs d'arrêt ... 11
4.6 Sélection du mode de fonctionnement ... 11
4.7 Réglage de la température de départ du chauffage ... 12
4.8 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire ... 12
4.9 Désactivation des fonctions du produit ... 12
4.10 Activer l'affichage des codes d'état ... 12
5 Entretien et maintenance ... 13
5.1 Entretien du produit ... 13
5.2 Maintenance ... 13
5.3 Vidange de l'installation de chauffage ... 13
5.4 Vérification de la pression de remplissage du circuit de chauffage ... 13
5.5 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation ... 14
6 Dépannage ... 14
6.1 Correction des défauts ... 14
7 Mise hors service ... 15
7.1 Mise hors service provisoire du produit ... 15
7.2 Mise hors service définitive du produit ... 15
8 Recyclage et mise au rebut ... 15
9 Garantie et service après-vente ... 15
9.1 Garantie ... 15
9.2 Service après-vente ... 16
Annexe ... 17
A Niveau de commande utilisateur ... 17
B Codes d'état ... 17
C Codes d'erreur ... 18
D Dépannage ... 18

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs

Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves

Danger !
Danger de mort par électrocution

Avertissement !
Risque de blessures légères

Attention !
Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé.

L'utilisation conforme du produit suppose :

– le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
– le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la remise en état du produit ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▸ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▸ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▸ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▸ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▸ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▸ Ne fumez pas.
- ▸ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▸ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▸ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▸ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▸ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▸ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.

- Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Éteignez le produit.
- Contactez un installateur spécialisé

1.3.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.3.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- N'effectuez aucune modification :
  - au niveau du produit
  - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
  - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
  - au niveau du système d'évacuation des condensats
  - au niveau de la soupape de sécurité
  - au niveau des conduites d'évacuation
  - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.7 Danger de mort en cas d'habillage de type armoire

Un habillage de type armoire peut présenter des risques en cas de fonctionnement du produit dépendant de l'air ambiant.

- Veillez à ce que le produit bénéficie d'une alimentation en air de combustion suffisante.

1.3.8 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Conditions: Fonctionnement sur air ambiant

- ▸ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.3.9 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▸ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▸ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.10 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▸ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▸ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.11 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▸ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▸ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▸ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.12 Mise en marche du produit

- ▸ Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

1.3.13 Risque de dommages matériels

L'habillage du produit n'est pas conçu pour supporter des charges et risque de se déformer sous l'effet du poids.

- Ne placez aucun objet sur le produit.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

► Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

► Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

Thema Condens AS 48-A (E-BE)	0010021544
Thema Condens AS 65-A (E-BE)	0010021545

3 Description du produit

3.1 Structure du produit

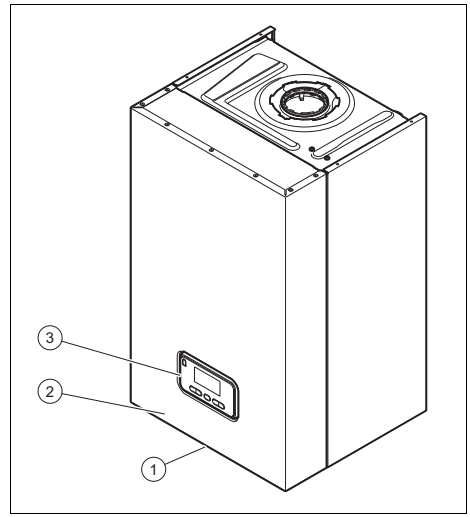

1 Plaque avec numéro de série à l'arrière
2 Panneau avant
3 Éléments de commande

3.2 Éléments de commande

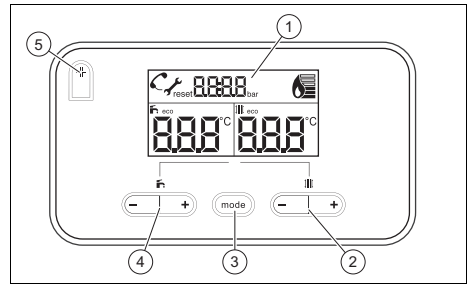

1 Écran
2 Touches de réglage mode Chauffage ⊖/⊕ (|||)
3 Touche mode
4 Touches de réglage du mode eau chaude sanitaire ⊖/⊕ (🚿)
5 Touche de réinitialisation

3.3 Symboles affichés

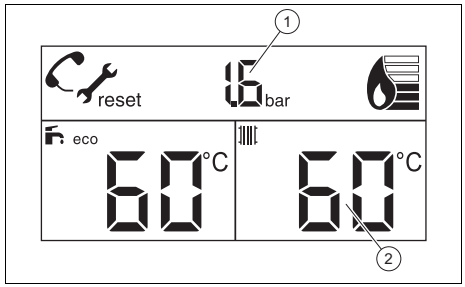

1 Pression de l'installation, code défaut ou informations supplémentaires
2 Température actuelle du départ de chauffage
3 Température d'eau chaude actuelle

Symbole	Signification
	Fonctionnement correct du brûleur : Brûleur en marche
	Mode chauffage actif : – Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Production d'eau chaude sanitaire active : – Affichage fixe : mode de puisage, brûleur en marche auparavant – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage
eco	Température eau chaude sanitaire < 50°C
	Accès technicien
et **F.XX**	Défaut dans le produit
OFF	Mode veille

3.4 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

3.4.1 Fonction de protection contre le gel

Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

► En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.

Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, le produit se déclenche et chauffe l'eau qui circule au niveau du chauffage jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

3.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique est montée d'usine sur la face inférieure du produit.

Validité: Thema Condens

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
	Code barre avec numéro de série

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	Sert au suivi qualité ; 3ème au 4ème chiffre = année de fabrication Sert au suivi qualité ; 5ème au 6ème chiffre = semaine de fabrication Sert à l'identification ; 7ème au 16ème chiffre = référence d'article du produit Sert au suivi qualité ; 17ème au 20ème chiffre = site de production
...Thema Condens...	Désignation du produit
2H / 2E / 3P / 2L...	Type de gaz et pression de raccordement du gaz réglés d'usine
II2H3P / I2E / I3P...	Catégorie de gaz autorisée
Condensation	Catégorie du niveau de rendement de la chaudière conformément à la Directive européenne 92/42
Type : Xx3(x)	Raccordements admissibles pour les gaz de combustion
PMS	Pression d'eau maximale de service en chauffage
V Hz	Raccordement électrique - Tension - Fréquence
*H*i	Pouvoir calorifique inférieur
W	Puissance électrique absorbée maxi
IP	Classe de protection
	Mode chauffage
*Q*n	Plage de débit calorifique nominal en mode chauffage
*P*n	Plage de puissance utile nominale en mode chauffage
*P*nc	Plage de puissance utile nominale en mode chauffage (condensation)
Tmax	Température de départ maximale
NOx	Classe de NOx du produit
Code (DSN)	Code spécifique du produit
	Lire la notice !

Remarque
Vérifiez que le produit est bien compatible avec le type de gaz disponible sur place.

3.6 Marquage CE

CE

Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Concept de commande

Touche	Signification
mode	Sélection du mode de fonctionnement
⊖ ou ⊕ ( )	Réglage de la température d'eau chaude
⊖ ou ⊕ ( )	Réglage de la température de départ du chauffage
	– Activer le produit : marche/arrêt (mise en veille) (brève pression sur la touche) – Réinitialiser le produit (pression sur la touche pendant plus de trois secondes)

Les valeurs réglables clignotent à l'écran.

L'éclairage de l'écran s'allume lorsque vous mettez le produit sous tension ou que vous appuyez sur une touche.

4.2 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble

4.3 Affichage de base

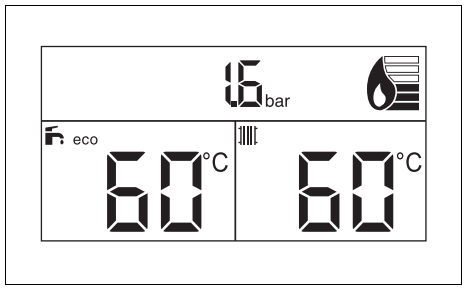

L'affichage de base indique l'état actuel du produit.

Pour revenir à l'affichage de base, n'actionnez aucune touche pendant plus de 5 secondes (seulement pour le réglage de la température d'eau chaude/la température du départ de chauffage).

Si vous n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes (par ex. dans le niveau réservé à l'installateur), l'affichage de base réapparaît.

En présence d'un message d'erreur, le code défaut apparaît dans l'affichage de base.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

4.4 Mise en marche du produit

► Appuyez sur ⏻.
  ◁ L'affichage de base apparaît à l'écran.

4.5 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. Assurez-vous de connaitre l'emplacement des dispositifs d'arrêts.
   ◁ L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz installé sur place.
3. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
4. Ouvrez les robinets de maintenance au niveau du départ et du retour de l'installation de chauffage.

Validité: Produit raccordé à un ballon d'eau chaude sanitaire

► Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.

4.6 Sélection du mode de fonctionnement

Remarque
Chaque fois que l'appareil est mis sous tension/s'allume, il reprend le mode de fonctionnement activé précédemment.

► Appuyez sur mode autant de fois que nécessaire pour que l'écran affiche le mode de fonctionnement souhaité.

Symbole	Mode de fonctionnement
+	Mode chauffage + mode eau chaude sanitaire
	Mode chauffage
	Mode eau chaude sanitaire et mode de protection contre le gel

Symbole	Mode de fonctionnement
–	Mode de protection contre le gel

4.7 Réglage de la température de départ du chauffage

Remarque
Le produit est équipé de moyens de contrôle du débit d'air et d'eau qui nécessitent, à chaque demande de chauffage, un temps d'attente maximum d'une minute avant que le chauffage ne démarre.

1. Appuyez sur ⊖ ou ⊕ (|||).
   ◁ La température du départ de chauffage réglée clignote à l'écran.

Conditions: Pas d'appareil de régulation raccordé

► Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec ⊖ ou ⊕ (|||).

Conditions: Le produit est raccordé à un régulateur à sonde extérieure ou à un régulateur de température ambiante

► Vérifiez que le raccordement au régulateur est correct.
   ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le régulateur.

4.8 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire

Conditions: Si un ballon sanitaire externe est raccordé à la chaudière et qu'un capteur de température ballon est connecté.

► Appuyez sur ⊖ ou ⊕ (🚿).
   ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

Conditions: Pas d'appareil de régulation raccordé

► Réglez la température d'eau chaude sanitaire qui convient avec ⊖ ou ⊕ (🚿).

Conditions: Appareil de régulation raccordé

► Spécifiez la température d'eau chaude sanitaire souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.9 Désactivation des fonctions du produit

4.9.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

Conditions: Pas de régulateur raccordé

► Appuyez sur mode jusqu'à ce que ||| disparaisse de l'écran.

Conditions: Régulateur raccordé

► Désactivez le mode chauffage au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

4.9.2 Désactivation du mode eau chaude sanitaire

Conditions: Pas de régulateur raccordé

► Appuyez sur mode jusqu'à ce que 🚿 disparaisse de l'écran.

Conditions: Régulateur raccordé

► Désactivez le mode eau chaude sanitaire au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

4.10 Activer l'affichage des codes d'état

1. Appuyez simultanément sur ⊖ (🚿) et ⊖ (|||) pendant 3 secondes.
   Codes d'état
   ◁ L'état de fonctionnement actuel **S.XX** s'affiche à l'écran.
2. Appuyez sur mode pour revenir à l'affichage de base.

5 Entretien et maintenance

5.1 Entretien du produit

- ► Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ► N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

5.2 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

5.3 Vidange de l'installation de chauffage

En cas de temps d'arrêt vraiment prolongé, une vidange totale de l'installation de chauffage et du produit ne suffit pas à garantir la protection contre le gel.

- ► Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5.4 Vérification de la pression de remplissage du circuit de chauffage

5.4.1 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

Si la pression de remplissage du circuit de chauffage descend sous le seuil minimal requis pour la pression d'installation alors la valeur affichée à l'écran clignote. Si la pression diminue encore le produit s'arrête. Le symbole et la pression de remplissage actuelle s'affichent alternativement à l'écran.

5.4.2 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage

1. **Alternative 1:**

Conditions: La pression de remplissage de l'installation de chauffage est correcte

- ► Contrôlez la pression de remplissage à l'écran.

  Résultat:

  Plage de la pression de remplissage recommandée: 0,15 … 0,25 MPa (1,50 … 2,50 bar)

  La pression de remplissage se situe bien dans la plage de pression recommandée.

1. **Alternative 2:**

Conditions: La pression de remplissage de l'installation de chauffage est trop basse.

- ► Remplissez l'installation de chauffage.
  - ◁ Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.
  - ◁ Lorsque vous avez ajouté suffisamment d'eau de chauffage, le message d'erreur disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.

5.4.3 Remplissage de l'installation de chauffage

Attention !
Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ► Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ► En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.

Remarque
C'est l'installateur spécialisé qui se charge du remplissage initial.

1. Raccordez le robinet de remplissage à la conduite d'eau froide comme l'installateur spécialisé vous l'a indiqué.
2. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
3. Ouvrez la conduite d'eau froide.
4. Ouvrez lentement le robinet de remplissage et laissez l'eau couler jusqu'à ce que la pression requise pour l'installation soit atteinte.
5. Fermez la conduite d'eau froide.
6. Purgez tous les radiateurs.
7. Contrôlez la pression de l'installation à l'écran.
8. Faites un appoint d'eau le cas échéant.
9. Fermez le robinet de remplissage.
10. Débranchez le robinet de remplissage de la conduite d'eau froide.

5.5 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

- ► Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- ► Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

6 Dépannage

6.1 Correction des défauts

- ► En cas de dysfonctionnement, reportez-vous au tableau en annexe.
  Dépannage (→ page 18)
- ► Si les opérations indiquées ne permettent pas de remédier à l'anomalie ou s'il se produit des messages d'erreur (**F.xx**), adressez-vous à un installateur spécialisé.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

Une mise hors service provisoire du produit ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

- ► Débranchez l'alimentation 230V du produit.
  - ◁ L'écran s'éteint.
- ► En cas de désactivation prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz, mais aussi la soupape d'arrêt d'eau froide si le produit est de type « combiné ».

7.2 Mise hors service définitive du produit

- ► Confiez la mise hors service définitive du produit à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

- ► Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Si le produit porte ce symbole :

- ► Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ► Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ► Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Merci d'avoir choisi Bulex, la marque de la chaudière murale au gaz.

Bulex garantit cet appareil contre tous vices de fabrication ou de matière pendant une durée de DEUX ans à compter de l'installation.

Cet appareil a été fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin. Il est prêt à fonctionner (les réglages ont été faits en usine).

Son installation doit être nécessairement réalisée par un professionnel agréé, conformément à la notice d'installation qui y est jointe, suivant les règles de l'art et dans le respect des normes officielles et règlements en vigueur.

La garantie couvre la réparation et/ou le remplacement de pièces reconnues défectueuses par Bulex, ainsi que la main-d'oeuvre nécessaire pour y procéder. Elle ne profite qu'à l'utilisateur, pour autant que celui-ci emploie l'appareil en bon père de famille suivant les conditions normales prévues dans le mode d'emploi. Sauf convention particulière dûment prouvée par écrit, seul notre service après vente Bulex Services est habilité à assurer le service de la garantie et seulement sur le territoire de la Belgique.

A défaut, les prestations de tiers ne sont en aucun cas prises en charge par Bulex.

La garantie se limite aux seules prestations prévues. Toute autre demande, de quelque nature que ce soit (exemple : dommages-intérêts pour frais ou préjudices quelconques occasionnés à l'acheteur ou à un tiers quelconque, etc.) en est expressément exclue.

La validité de la garantie est subordonnée aux conditions suivantes:

- cette notice et son étiquette code barres doivent être présentées avec l'appareil qu'elles couvrent; leur perte entraîne celle de la garantie.
- le bon de garantie doit être complètement rempli, signé, cacheté et daté par l'installateur agréé.
- il doit être renvoyé, dans la quinzaine de l'installation à Bulex. A défaut, la garantie prend cours à la date de fabrication de l'appareil, et non à sa date d'installation.
- le numéro de fabrication de l'appareil ne doit être ni altéré ni modifié,
- l'appareil ne doit avoir subi aucune modification ou adaptation, hormis celles éventuellement exécutées par du personnel agréé par Bulex, avec des pièces d'origine Bulex, en conformité avec les normes d'agrément de l'appareil en Belgique,
- l'appareil ne peut être, ni placé dans un environnement corrosif (produits chimiques, salon de coiffure, teintures, etc.), ni alimenté par une eau agressive (adjonction de phosphates, silicates, dureté inférieure à 6°F).

Une intervention sous garantie n'entraîne aucun allongement de la période de garantie. La garantie ne joue pas lorsque le mauvais fonctionnement de l'appareil est provoqué par :

- une installation non conforme,
- une cause étrangère à l'appareil telle que :
  - tuyaux d'eau ou de gaz chargés d'impuretés, manque de pression, inadaptation ou modification de la nature et/ou des caractéristiques des fluides (eau, gaz, électricité),
  - tuyaux de chauffage en matière synthétique et sans ajout d'un inhibiteur,
  - usage anormal ou abusif, erreur de manipulation par l'utilisateur, manque d'entretien, entartrage, négligence, heurt, chute, manque de protection en cours de transport, surcharge, etc.,
  - gel, force majeure, etc.,
  - intervention d'une main-d'oeuvre non compétente,
  - électrolyse,
  - utilisation de pièces non d'origine.

La visite du service après-vente se fera uniquement sur demande. Est débitrice de la facture éventuelle, la personne qui a demandé l'intervention, sauf accord préalable et écrit d'un tiers pour que la facture lui soit adressée.

En cas de litige, la Justice de Paix du 2ème Canton de Bruxelles, le Tribunal de Première Instance ou de Commerce et, le cas échéant, la Cour d'Appel de Bruxelles, sont seuls compétents.

9.2 Service après-vente

Nettoyé et bien réglé, votre appareil consommera moins et durera plus longtemps. Un entretien annuel de l'appareil et des conduits par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets polluants.

- Sur le site www.bulex.be
- Votre bureau Bulex service après-vente régional.

Annexe

A Niveau de commande utilisateur

Valeurs réglables	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Mode chauffage					
Température de départ de chauffage	Valeur actuelle		°C	1	60
	30	80			
Mode d'eau chaude sanitaire					
Température d'eau chaude	Valeur actuelle		°C	1	55
	35	65			

B Codes d'état

Les codes d'état qui n'apparaissent pas ici figurent dans la notice d'installation.

Code d'état	Signification
Mode chauffage	
S.0	Demande chauffage
S.1	Mode chauffage Démar. ventilateur
S.2	Mode chauffage Démar. de la pompe
S.3	Mode chauffage Allumage du brûleur
S.4	Mode chauffage Brûleur allumé
S.5	Mode chauffage Postfonctionemment pompe/ventilateur
S.6	Mode chauffage Réduc. de la ventil.
S.7	Mode chauffage Postfonctionnement pompe
S.8	Mode chauffage Temps de coupure du brûleur
Mode Ballon	
S.20	Demande eau chaude sanitaire
S.21	Mode ECS Démar. ventilateur
S.22	Mode ECS Pompe en marche
S.23	Mode ECS Allumage du brûleur
S.24	Mode ECS Brûleur allumé
S.25	Mode ECS Postfonctionnement pompe/ventilateur
S.26	Mode ECS Réduc. de la ventil.
S.27	Mode ECS Postfonctionnement pompe
S.28	Eau chaude Temps de coupure du brûleur
Autres affichages	
S.30	Mode chauffage bloqué par thermostat d'ambiance
S.31	Mode été actif ou le régulateur eBUS bloque le mode chauffage
S.34	Protection contre le gel active
S.85	Message de service « Débit d'eau insuffisant , produit en attente 10 minutes »

C Codes d'erreur

Message	Cause possible	Mesure
F.22 Pression de l'installation trop faible	La pression de l'installation est trop basse. Manque d'eau dans l'installation de chauffage.	► Remplissez l'installation de chauffage. (→ page 14)
F.28 Échec de l'allumage	Au bout de cinq tentatives d'allumage infructueuses, le produit a basculé en mode de défaut.	1. Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert. 2. Vérifiez que le siphon est dégagé. 3. Vérifiez que le conduit des gaz de combustion est dégagé. 4. Appuyez sur la touche de réinitialisation pendant 1 seconde. – Tentatives de réinitialisation: ≤ 5 5. Si le problème d'allumage n'est pas résolu malgré la tentative de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.

D Dépannage

Anomalie	Cause possible	Mesure
Produit qui ne se met pas en marche (pas d'eau chaude sanitaire, pas de chauffage)	Le robinet d'arrêt du gaz installé sur place et/ou le robinet d'arrêt du gaz du produit est fermé.	► Ouvrez les deux robinets d'arrêt du gaz.
	La soupape d'arrêt d'eau froide est fermée.	► Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.
	L'alimentation électrique du bâtiment est coupée.	► Contrôlez le fusible d'alimentation du bâtiment. Le produit se rallume automatiquement une fois l'alimentation électrique rétablie.
	Le produit est arrêté.	► Allumez le produit. (→ page 11)
	La température du départ de chauffage/la température d'eau chaude qui a été réglée est trop basse ou le mode chauffage est désactivé.	1. Réglez la température de départ du chauffage. (→ page 12) 2. Réglez la température de l'eau chaude sanitaire. (→ page 12) 3. Sélectionnez le mode de fonctionnement. (→ page 11)
	Il y a de l'air dans l'installation de chauffage.	► Faites purger l'installation de chauffage par un installateur spécialisé.
	Le circuit hydraulique est fermé.	► Vérifiez que les robinets d'arrêts du ou des circuits hydrauliques sont bien en position ouvertes.

Anomalie	Cause possible	Mesure
Production d'eau chaude sanitaire qui fonctionne normalement ; chauffage qui ne se met pas en marche	Le régulateur externe est mal réglé.	► Paramétrez le régulateur externe comme il se doit (→ notice d'utilisation du régulateur).

Constructeur/Fournisseur
Bulex
Golden Hopestraat 15 – 1620 Drogenbos
Tel. 02 555-1313 – Fax 02 555-1314
info@bulex.com – www.bulex.be

0020261168_00

0020261168_00 – 27.02.2018

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.
Sous réserve de modifications techniques.